



Le Bienheureux frère André Bessette, c.s.c.

*Une commission médicale du Vatican
étudie le cas d'une guérison attribuée
au Bienheureux Fr. André*

La cause du Bienheureux Frère André en est rendu à une étape critique qui pourrait facilement mener à la canonisation tant attendue.

En effet, le mois dernier, la congrégation des religieux de Sainte Croix (c.s.c.) a annoncé que la Congrégation vaticane pour la cause des Saints a demandé à sa commission médicale d'étudier le cas d'une guérison physique attribuée au Bienheureux frère André. Ceci fait suite à l'approbation, par le Vatican, d'un rapport de 800 pages, le « *summarium* », qui fait état de tous les événements entourant cette guérison. Le rapport a été approuvé le 8 mars 2008.

Si la commission médicale atteste cette guérison, elle serait considérée comme le second miracle, requis pour la canonisation. Une fois son travail terminé, la commission médicale fait suivre la documentation à la commission théologique dont la tâche consiste à décider si la guérison

est survenue à la suite de prières adressées au frère André, frère de la Congrégation de Sainte-Croix. La documentation sera par après transmise à une commission de 15 cardinaux, dont le cardinal Jean-Claude Turcotte. Les conclusions de ces trois commissions seront ultimement acheminées au Saint-Père qui prendra la décision finale.

Le père Claude Grou, recteur de l'Oratoire Saint-Joseph, a dit que cette guérison avait été choisie parmi une dizaine de guérisons extraordinaires attribuées à l'humble frère. Le père Grou ne peut rendre publiques pour l'instant les coordonnées du cas, mais la personne guérie réside au Québec.

Le frère André Bessette est décédé en 1937 à Montréal, où sa dévotion à Saint Joseph amena à la construction de l'Oratoire sur le Mont-Royal.

**— Laura Ieraci
Catholic Times**

(Traduction Site Internet diocésain)